

Public
Tout public

Pré-requis
Aucun

Durée
14 heures
Soit 2 jours

Tarifs
250 € HT/Pres

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables :

- De continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Maintenir les connaissances nécessaires à la prévention des risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais des secours.

PROGRAMME

Descriptif

SEANCE 1

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Le cadre juridique de son intervention dans son entreprise et hors de son entreprise
- Le cadre juridique lors de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- PROTÉGER
- L'alerte à la population
- Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et ou son environnement
- Supprimer, isoler le risque ou soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- EXAMINER
- Permettre la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- ALERTER A FAIRE ALERTER
- Transmettre les informations nécessaires et suffisantes aux secours en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise
- Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse
- De protéger à prévenir - De faire alerter à informer

SEANCE 2

- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- SECOURIR
- La victime saigne abondamment /La victime s'étouffe /La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux / La victime se plaint de brûlures /La victime répond, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements /La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment /La victime ne répond pas, mais respire /La victime ne répond pas, ne respire pas
- Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et ou son environnement

SEANCE 3

- être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- INTERETS DE LA PREVENTION - PRINCIPES GENERAUX DE PREVENTION
- Notions de base en matière de prévention
- Identifier son rôle en tant que Préventeur dans son entreprise
- Accidents du travail, Maladie Professionnelle
- Les différents acteurs de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention
- être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Repérer les situations dangereuses dans Le cadre du travail
- Les 9 principes généraux de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/ des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).
- L'organisation de la prévention dans l'entreprise

SEANCE 4

- Evaluation en vue de la certification



Formateur SST certifié
auprès de l'INRS



Attestation de fin de stage
délivrée en fin d'examen
Evaluation continue sur les
compétences requises de la
grilles de l'INRS



Accessibilité aux personnes
handicapées



INFORMATIONS SUR LES SERVICES

Evaluation continue sur les compétences requises de la grille de l'INRS. Cette formation répond à l'obligation faite aux entreprises de mettre en œuvre les moyens pour garantir la santé et la sécurité des personnes qui travaillent sous leur autorité (Art. L.231-3-1 du Code du Travail - Art 223-6 du Code Pénal).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT MISE EN ŒUVRE

Séances de formation en présentiel
Documents vidéo projetés
Apports théoriques et pratiques
Échanges d'expérience
Mises en situation sur site



CONTACT

✉ contact@infosa.fr ☎ 04 95 30 70 35 INFOSA Résidence Apollonie Bât. B, 20200 Bastia <https://infosa.fr>

JANVIER 2023